



Salle des Fêtes
de
l'Hôtel de Ville

du mardi au vendredi : 10h - 18h
du samedi au dimanche : 10h - 12h / 15h - 18h



"Ce pays est beau à l'oeil et peu riche et peu communicatif"
Vue de Tarbes vers 1830, par Meelling

Contact : Service des Archives : 05 62 51 05 81

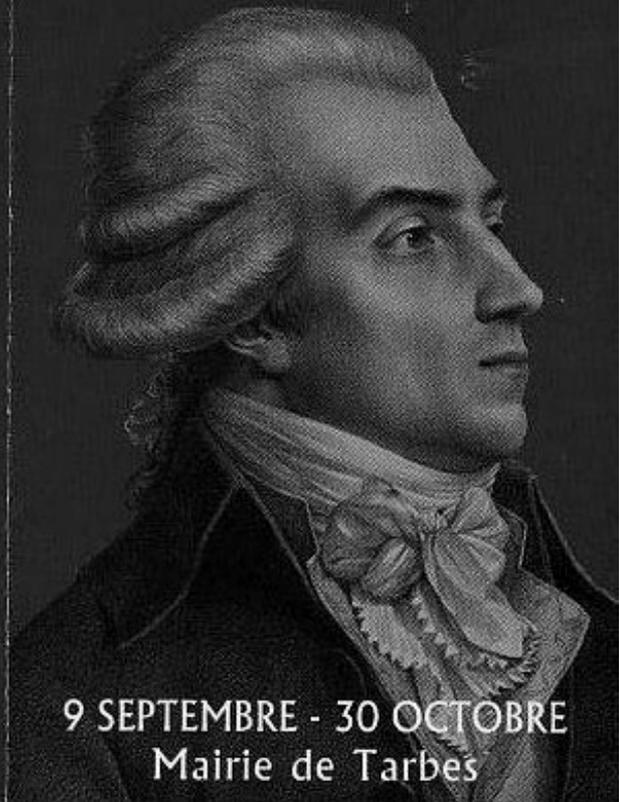


EXPOSITION

Bertrand Barère

1755-1841

Un parcours



9 SEPTEMBRE - 30 OCTOBRE
Mairie de Tarbes

L'ascension sociale sous l'ancien régime, XVII-XVIII^e siècles

Bertrand Barère réalise les espoirs de la famille, 1775-1789

La Révolution, 1789-1795

Le proscrit, 1795-1799

L'intermède du Consulat et de l'Empire, 1800-1815

L'exil, 1816-1830

Le retour à Tarbes, 1832-1841

Le 10 septembre 1755 Bertrand Barère naît dans une famille harmonieuse que le cumul des postes, charges, offices et alliances avait placée tout en haut de l'échelle sociale bigourdane. Une fois les premières générations installées les suivantes s'avisent de fomenter cabales et rébellion. Du côté des Parlements, ils s'opposent à l'administration royale en défendant les libertés locales. Bertrand sera imprégné toute sa vie de cette situation, ses propos sur la nature ne seront pas une simple manifestation de la mode mais une contribution au discours politique.



Les fondateurs du clan qui constituera un réseau politique très influent.

Son oncle et sa tante,

Bertrand Barère, oncle, (1729-1803) et Gratiane Dembarère (1732-1803)

A Tarbes, gros bourg provincial où sa charge de juge et sa jeune épouse l'attendent, Bertrand préfère Toulouse, son barreau, ses clubs politiques, ses salons, ses loges, son Académie.

A l'aise dans ce milieu il fait valoir sa faconde et son charme naturel et il ose ce que n'a jamais fait son père, il s'approprie la particule et signe Barère de Vieuzac. En 1788, après sa brillante allocution de réception à l'Académie des Jeux Floraux le président déclare :

"Ce jeune avocat ira loin, quel dommage qu'il ait déjà sucé le lait impur de la philosophie moderne. Croyez le bien c'est un homme dangereux".

Bertrand Barère, l'un des deux députés du Tiers Etat du Bigorre sait, par son éloquence, sa puissance de travail et son entêtement, s'imposer à la Constituante en obtenant, contre les ambitions de puissants voisins comme les Béarnais, la perpétuation de sa province dans un cadre départemental élargi.

Si l'intermède de la Législative fait de lui un haut-juge à la cour de Cassation, il est à nouveau élu à la Convention par les Haut-Pyrénéens qui, en dépit de quelques attaques mal identifiées, lui conserveront toujours leur confiance. Soutenant les Montagnards, il préside avec dignité la Convention lors du procès de Louis XVI et devient, au sein du Comité de Salut Public, un véritable "ministre de la parole".

Abandonnant les Montagnards, il précipite la chute de Robespierre sans éviter cependant d'être poursuivi à son tour comme "terroriste". Condamné à la déportation en Guyane, il parvient à s'enfuir avant de vivre les affres de la proscription.



Barère journaliste :
Barère rédacteur du Point du jour.

"Le Point du jour,
ou résultat de ce que s'est passé la veille
à l'Assemblée Nationale".



Barère président du procès du roi :

"La dignité de votre séance doit répondre à la majesté du peuple français".

Malgré tout, Barère est élu député au Conseil des Cinq Cents en 1797, puis en 1805 candidat au Corps législatif. Il représente alors l'arrondissement d'Argelès. Il fut encore député à l'Assemblée des Représentants en 1815, mais sous la seconde Restauration, le 24 juillet 1815, il fut proscrit et se réfugia en Belgique, d'où il écrivait à son frère à Tarbes : "Je songe avec mélancolie à ceux qui ont la chance de finir leur vie au pays natal".

Rentrant d'exil en 1832, il gagna Tarbes " que pour mon bonheur, je n'aurais jamais dû quitter " dit-il. Il fut alors élu Conseiller Général en 1833, mandat dont il démissionna pour raison de santé en novembre 1839, quelques mois avant sa mort en janvier 1841.



Départ pour la déportation, 12 germinal an III, 1er avril 1795